



CSE

**ZONE DE PRODUCTION  
SUD-EST**

*À vos côtés,  
toute l'année !*



## LES BRÈVES CSE de mai 2024

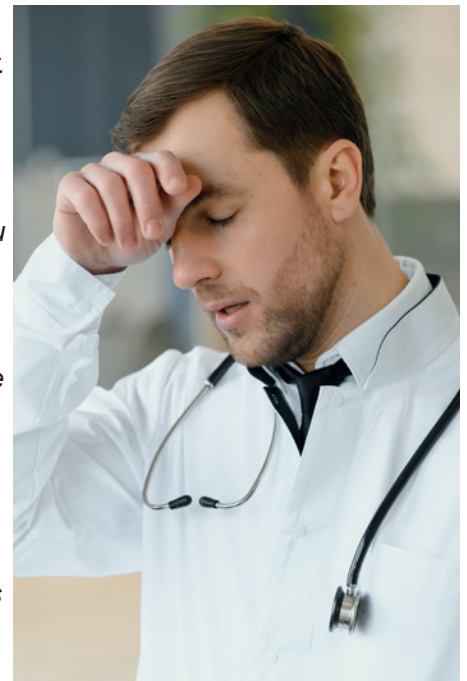
### Les médecins du travail s'expriment : le constat est affligeant !

#### Après SANTRAL, voici eSANTIEL :

*Ce nouveau logiciel est toujours laborieux, occasionnant pour les médecins du travail une gêne non négligeable pour tenter de faire le suivi de leurs différentes tâches effectuées, accentuée cette année par l'obligation de numérisation des dossiers médicaux, elle aussi chronophage et laborieuse.*

#### Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes :

- *Le nombre de visites d'information et de prévention (VIP) stagne, voire décroît légèrement là où il aurait dû au contraire augmenter. Cela a pour conséquence un report d'activité des médecins aux infirmières qui n'est effectué qu'à la moitié de sa capacité, et des médecins pour certains en grande difficulté quand ils doivent reprendre à leur compte les visites non relégables aux infirmières. Ce sont alors des visites terrain, des actions en milieu de travail, des opérations de prévention, des études de poste, des formations qui ne sont pas faites par les médecins, avec les risques que cela induit pour la santé des agents sur le terrain.*
- *Les visites non périodiques sont toujours présentes et en nombre parmi les différentes visites réalisées. Or, on sait qu'elles sont plus chronophages, plus techniques pour les médecins, mais elles témoignent surtout d'un mal-être ou d'un besoin d'écoute et d'adaptation des postes de travail.*
- *Dernier chiffre remarquable : 24 ! C'est le très faible nombre de visites de fin de carrière. L'UNSA-Ferroviaire rejoint les médecins et s'interroge sur ce nombre très faible. Les agents sont-ils informés, à défaut d'être sensibilisés à cette visite ?*



**UNSA-Ferroviaire**

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
[federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)

**Présence du corps médical en instance !**

Sur la présence des médecins dans les différentes instances, l'UNSA-Ferroviaire constate, à regret, que la participation des médecins est toujours problématique. À la vue de leur charge de travail, de l'étendue de leur zone géographique et, par là même du nombre d'établissements différents, ainsi que de leur emploi du temps compliqué et peu sujet aux réunions fixées seulement quelques semaines à l'avance, il faudrait pouvoir mettre en place une organisation leur permettant d'être présents lors des différentes réunions CME, EvRPS et CSSCT, entre autres.

**Chambéry, Clermont-Ferrand, deux situations extrêmement délétères**

L'UNSA-Ferroviaire a questionné et alerté la direction sur la situation qui menace d'achever nerveusement et physiquement les personnels médicaux restants. Et en règle générale, si l'on tient compte du fait que près de la moitié des médecins du travail sont retraitables d'ici 10 ans, comment l'entreprise compte-t-elle pallier ce départ massif ?

**En conclusion, l'UNSA-Ferroviaire regrette une situation qui reste déplorable d'année en année et qui ne montre aucune amélioration notable concernant la santé générale de nos effectifs, les moyens matériels, humains et organisationnels à la portée des personnels médicaux pour accomplir leur tâche avec professionnalisme, qualité et facilité.**

**Nouvelle étape à la CCR Rhône-Alpes :****#1****De quoi s'agit-il ?**

Sur les périmètres Rhône et Alpes, les déploiements de secteurs circulation en Commande centralisée du Réseau (CCR) sont réalisés sous couvert du schéma directeur CCR.

**Les postes concernés par le projet sont les suivants :**

- Chasse-sur-Rhône P1 et P2 ;
- Vienne ;
- Saint-Clair/Les Roches ;
- Saint-Rambert-d'Albon ;
- Saint-Vallier sur Rhône.

*L'ensemble de ces postes sera intégré au CSSL (centre circulation sud lyonnais) au sein d'un nouveau secteur circulation nommé "Roussillon".*

**Les évolutions amenées par le projet dans l'organisation du travail reposent sur :**

- Le transfert à la CCR Rhône-Alpes de Lyon de la gestion de la circulation (commande / contrôle et coordination de la circulation) sur tout le périmètre du projet ;
- Le transfert de la mission d'agent E au CSS (central sous-station) de Lyon ;
- L'évolution de la STEM (surveillance des trains en marche) de l'axe.

*Il est à noter que l'organisation de la STEM et les installations associées seront revues au regard des évolutions des prescriptions en cours (DC4596).*

**UNSA-Ferroviaire**

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
 federation@unsa-ferroviaire.org

## #2 Concernant l'organisation au sein de l'équipe :

Les effectifs correspondants seront rattachés au DPX CCSL (UO Centre).

Cette nouvelle étape de la CCR implique une nouvelle organisation du CCSL. Cette dernière sera adaptée au nouveau périmètre. Un poste d'agent circulation Roussillon sera ajouté à ceux actuellement en place. À savoir qu'un travail est en cours sur l'organisation pour valider la charge du poste prévu et son dimensionnement.

Concernant les besoins opérationnels en ressources pour permettre la formation et l'adaptation au poste de travail des agents, il sera notamment fait appel à des renforts.

Dans le cadre de CCR5 est prévue l'implantation d'un PO (poste opérateur) supplémentaire de rang 1 au CCSL dans la salle d'exploitation (SAE), ainsi qu'un PO supplémentaire de réserve.

En fonction de l'évolution des règles d'implantation des points de STEM sur l'axe en cours de travail avec la DGEX (analyse faite à partir de la DC4596), un PO de vidéo-STEM pourrait être implanté dans le bâtiment de la CCR, juste à côté du CCSL, de façon à permettre une proximité des agents tout en isolant phoniquement ce poste de la salle d'exploitation.

## #3 Concernant les mesures d'accompagnements individuelles et collectives (RH910) :

La Direction de l'EIC Rhône-Alpes et celle de l'UO Centre réaliseront des réunions d'information à destination des agents impactés. Il s'agira de présenter le projet et d'avoir des échanges pour répondre à toutes les interrogations. De plus, à l'issue de cette présentation, le processus prévu au référentiel RH 00910 pourra être engagé.

## #4 Concernant les formations :

Des formateurs dédiés seront prévus au projet pour les formations EIC, permettant ainsi de démarrer début 2026 les formations, selon un cahier des charges et un environnement de formation réalistes et conçus par les formateurs en charge.

## #5 Les différentes étapes du calendrier sont :

- Pré-information du CSE le 14 mai 2024 ;
- Intersyndicales avec les OSR (organisations syndicales représentatives) au 1<sup>er</sup> trimestre 2025 ;
- Information du CSE au 2<sup>e</sup> trimestre 2025 ;
- Information en CSSCT Rhodanien au 2<sup>e</sup> trimestre 2025 ;
- Consultation du CSE au 2<sup>d</sup> semestre 2025 ;
- Mise en œuvre du projet en novembre 2026.



L'UNSA-Ferroviaire ne manque pas d'alerter la direction sur l'accompagnement individuel qui sera mis en place pour les agents de Saint-Rambert d'Albon, compte tenu de l'âge moyen de cette équipe et des conséquences que cette 5<sup>e</sup> étape de la CCR va engendrer sur leur quotidien, sur leur QVT, etc. De plus, vos représentants ne manquent pas l'occasion de préciser à l'entreprise la nécessité de mettre en place un poste d'adjoint CCL et d'adjoint DPX. Vos délégués locaux se rendront sur site pour partager avec vous les informations concernant ce dossier et recenser vos réactions.



### UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
 federation@unsa-ferroviaire.org

# Transfert du site de Culoz du C2MI

## (Centre de maintenance industriel) Alpes sur Ambérieu

### Pourquoi le transfert ?

Le site de Culoz ne possède pas les installations nécessaires pour réaliser la maintenance des engins de M&T dans de bonnes conditions. Malgré des investissements annuels pour améliorer l'outil industriel, la configuration du site arrive aux limites possibles d'aménagement. De plus, la configuration actuelle de l'atelier n'autorise qu'une seule maintenance à la fois, ce qui est incompatible avec le besoin des exploitants et dans des conditions de travail compliquées.



La totalité de l'activité du site de Culoz serait transférée vers le site d'Ambérieu (maintenance engins, maintenance outillage, espace de vie pour les agents, magasin et bureaux), et l'ensemble des équipes de Culoz serait concerné. L'atelier et l'équipe de Saint-Pierre d'Albigny ne sont pas concernés par ce déménagement.

### En termes d'impact, qu'implique ce transfert ?

#### 16 agents sont visés par le projet avec changement de LPA :

- Le DPX du secteur C2MI Alpes ;
- Deux techniciens opérationnels (TO Production et TO SPOT /Outilog) ;
- Trois techniciens de production (CEV) chargés de l'organisation du travail au sein de l'atelier de Culoz ;
- Un technicien approvisionneur, un magasinier chargé de la gestion des stocks ;
- Des opérateurs de maintenance engins ;
- Des opérateurs de maintenance outillage.

Il est à noter que l'ensemble du collectif sera soumis au RH00910.

La direction a bien conscience que la principale inquiétude reste, pour un certain nombre d'opérateurs, la délocalisation du lieu de travail par rapport à leur domicile. À ce titre, il sera procédé à une évolution des tableaux de service en fonction des horaires de trains à l'arrivée et au départ de la gare d'Ambérieu, pour atténuer autant que faire se peut les impacts de ce déménagement. À savoir également que le changement de LPA pour tous les agents rendra ces derniers éligibles aux tickets-restaurant.

Concernant l'impact environnemental, vos délégués locaux ne manqueront pas de se rapprocher des agents sur site, afin de leur partager les informations sur l'aménagement du site (halle ferroviaire, bureaux, réfectoire, etc.).

### Quelles sont les dates du calendrier à retenir ?

- Pré-information CSSCT le 28 mars 2024 ;
- Information en CSE le 14 mai 2024 ;
- Information CSSCT EISE (Établissement industriel sud-est) en septembre 2024 ;
- Consultation du CSE à partir du dernier trimestre 2024 ;
- Date de déménagement et de mise en service du site envisagée : janvier 2026.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, même si ce projet apporte une réelle avancée tant en termes de conditions de travail que de sécurité au travail, des inquiétudes subsistent.

L'UNSA-Ferroviaire saura être vigilante sur l'évolution du projet et ne manquera pas de venir à votre rencontre afin de mieux faire remonter vos attentes auprès de la direction.



### UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
 federation@unsa-ferroviaire.org

# Mise en exploitation du poste opérateur Montbard et Nuits-sous-Ravières à la CCR de Dijon

Ce transfert, prévu le 12 octobre 2025 (mise en exploitation), fait suite au renouvellement des postes d'aiguillage de Montbard et Nuits-sous-Ravières, ainsi qu'à une opération de régénération du bloc automatique lumineux.

Sont impactées par ce projet l'équipe Montbard / Nuits-sous-Ravières et l'équipe IHM1 à la CCR Bourgogne-Franche-Comté. Dans la situation projetée, ces installations viendront compléter le PO (poste opérateur) « Les Laumes » pour devenir un seul et même PO dénommé « Les Laumes / Nuits-sous-Ravières ». Ce projet prévoit également la régénération de l'interface MISTRAL

de l'IHM1 sur l'ensemble des PO par une interface MISTRAL NG (nouvelle génération).

Il est à noter que les deux gares de Nuits-sous-Ravières et Montbard sont actuellement deux points de surveillance des trains en marche. Avec la parution du référentiel DC04596, la détermination des postes de guet sur le RFN est en cours de réflexion.

Dans le cadre de ce projet, la mission d'agent E assurée aujourd'hui par les AC (agent circulation) de Montbard et de Nuits-sous-Ravières sera transférée au régulateur sous-station (RSS).

## Quelles seront les conséquences de ce projet ?

À la suite du transfert des postes de Montbard et Nuits-sous-Ravières à la CCR, l'équipe PLM NORD est supprimée. Le bilan emploi s'élève donc à - 14 !

En termes d'accompagnement individuel et collectif, le RH00910 est mis en place. Tous les entretiens exploratoires des agents ont eu lieu. À la suite du décalage de la date théorique de mise en exploitation, les agents ont été à nouveau reçus.



## Deux améliorations sont à prévoir :

- L'IHM1 (Interface Homme Machine 1) bénéficiera d'un PO de réserve permettant de reprendre, en situation d'incident, la configuration de n'importe lequel des PO de rang 1 ou 2, de les scinder ou de les regrouper (configuration possible du rang 1 de deux à quatre opérateurs). Ce PO sera positionné à côté du CCLR1 (Chef circulation local régulateur 1) ;
- Un outil MISTRAL NG qui apporte des fonctionnalités nouvelles pour les opérateurs de rangs 1 et 2.

## Les formations :

Les formations porteront, notamment, sur la nouvelle interface IHM MISTRAL NG. Elles débuteront à partir du deuxième trimestre 2025 et s'échelonneront jusqu'à la mise en exploitation mi-octobre 2025.

## Les dates à retenir :

- Information du CSE le 14 mai 2024 ;
- Information à la CSSCT BFC en septembre 2024 ;
- Consultation du CSE au dernier trimestre 2024.
- **La nouvelle organisation est prévue pour mise en œuvre à partir du 12 octobre 2025.**

Au-delà de l'annonce d'un nouvel outil MISTRAL NG qui permettra enfin de corriger les irritants générés par l'outil actuel (programmation sur plusieurs lignes, ouverture des signaux à la demande, ergonomie visuelle, ergonomie des tables, etc.), pour l'UNSA-Ferroviaire, la charge mentale ne diminuera pas comme peut nous l'indiquer la direction. Rappelons que le PO actuel, Blaisy-Bas, récupère le secteur circulation de Montbard ainsi que celui de Nuits-sous-Ravières. Pour l'UNSA-Ferroviaire, l'organisation de travail future de cette IHM doit intégrer la table de secours pour absorber les pics de charge.



## UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
 federation@unsa-ferroviaire.org

À vos côtés,  
toute l'année !



# VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

REPRÉSENTANT SYNDICAL



YOANN SAUGUES

COLLÈGE EXÉCUTION TITULAIRE



ARNAUD THOMAS  
EIC BFC

COLLÈGE EXÉCUTION SUPPLÉANTE



Emilie COCOROCCHIO  
EIC Languedoc  
Roussillon

COLLÈGE MAÎTRISE TITULAIRES



JEAN-YVES BELLORGET  
EIC BFC



DELPHINE CROS  
EIC Languedoc  
Roussillon

COLLÈGE MAÎTRISE SUPPLÉANTS



PATRICE COULON  
EIC Languedoc  
Roussillon



MARIE-LAURE VIVIER  
EIC Alpes

COLLÈGE CADRE TITULAIRES



LIONEL BUZIO  
EIC Alpes



ANNUNZIATA ANZALONÉ  
Direction ZP Sud Est



RAPHAËL NOGUERA  
EIC PACA



EMMANUELLE CES  
Infrapôle BFC



GILLES VIOUGEAS  
Direction ZP Sud Est



ERIC BELLIERES  
Infrapôle Auvergne  
Nivernais



CYRILLE TIPHONNET  
Infrapôle Languedoc  
Roussillon



MICHEL BOUCHEROT  
EIV Bourgogne

Prochain  
CSE :  
13 juin  
2024

POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS :

[cse.zpse@unsa-ferroviaire.org](mailto:cse.zpse@unsa-ferroviaire.org)

POUR CONSULTER LES PV DES RÉUNIONS CSE :

<https://snCF.sharepoint.com/sites/SNCF-Reseau-ZPSud-Est-Communication/SitePages/PV-CSE.aspx>

**UNSA-Ferroviaire**

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
[federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)

